

Voilà deux jours que nous perdons à discuter de ce cas et, monsieur l'Orateur, je répète que si la sécurité de l'État est ou était en péril, dans le cas Munsinger, nous avons presque vidé la question au Parlement, et je suis d'avis qu'une enquête judiciaire devrait être instituée.

Si cette question concerne seulement les personnalités, je ne vois pas ce que l'intérêt dans la vie privée des gens peut avoir à faire avec ce cas-là, à la Chambre, parce que la vie privée d'une personne, cela lui appartient, non pas au Parlement canadien.

Je veux être bien clair. Il ne s'agit pas, ici, d'accuser qui que ce soit, mais bien de connaître la vérité, de savoir où nous allons.

Si les conservateurs sont tellement sincères et désireux de connaître les noms, pourquoi s'opposent-ils à une enquête judiciaire? Pourquoi n'acceptent-ils pas ce que le premier ministre du Canada suggère depuis hier? Pourquoi ne veulent-ils pas collaborer, afin que nous retournions à l'ordre du jour et que nous travaillions...

• (4.50 p.m.)

[Traduction]

**L'hon. M. Starr:** Monsieur l'Orateur, puis-je le député de Villeneuve a posé une question, ne pourrait-il pas me permettre d'y répondre? Il vient de demander pourquoi nous ne voulons pas d'une enquête en ce moment. Veut-il une réponse?

**M. Caron:** Non, pas maintenant.

**M. Caouette:** Dans une minute.

**L'hon. M. Starr:** Alors, ne posez pas de questions.

**M. Caouette:** Prenez note de toutes mes questions, puis vous pourrez y répondre et vous aurez à faire une longue réponse.

[Français]

A l'ordre du jour, monsieur l'Orateur.

Nous discutons de ce cas-là depuis hier. Pourquoi les conservateurs refusent-ils ce que le premier ministre a offert et qui me semble tout à fait raisonnable de sa part? Le premier ministre leur a accordé ce qu'ils ont réclamé, dans l'affaire Spencer, et voilà que les conservateurs ne sont pas intéressés à accorder au premier ministre le même privilège, c'est-à-dire d'instituer une enquête judiciaire dans le cas Munsinger.

Monsieur l'Orateur, pendant tout le temps où nous discutons de questions, ou d'une question qui pourrait porter atteinte à la réputation de quelqu'un, ou qui pourrait établir des relations entre une personne et la sécurité de l'État, 20 millions de personnes, au Canada, regardent agir la députation, 20 millions de citoyens canadiens regardent le spectacle qui se déroule depuis deux jours à la Chambre

des communes, et ce alors que nous devrions discuter de programmes législatifs, tout en permettant l'établissement d'une enquête judiciaire qui réglerait l'affaire Munsinger et nous permettrait d'aller au fond de la question.

Pour quelle raison les conservateurs ne veulent-ils pas se préoccuper plus des mesures législatives que nous devrions adopter à la Chambre pour aider la population du Canada?

Nous avons des gens dans la détresse, dans la pauvreté. Nous avons des projets de loi pour combattre la pauvreté au Canada, mais voilà que nous oublions ceux qui ont faim et soif de justice, et que nous nous attardons à discuter d'un cas qui date de quatre ou cinq ans.

Les conservateurs refusent l'enquête judiciaire suggérée ou préconisée par le premier ministre du Canada. J'ai dit ce matin, et je le répète cet après-midi, que nous appuyons l'idée d'instituer cette enquête judiciaire, de façon que le cas Munsinger soit réglé définitivement.

Par la suite, si des gens se sont mis les pieds dans les plats, que ce soit le ministre de la Justice ou n'importe qui, à ce moment-là, nous pouvons toujours aller devant le comité des privilèges et élections, et traiter de la question ou des résultats de l'enquête.

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention d'en dire plus long, aujourd'hui. Toutefois, je dis que c'est une disgrâce de garder tout le monde ici, au Parlement, pour traiter d'une chose qui aurait dû être réglée hier, par l'adoption de la suggestion du premier ministre.

On dit au ministre de la Justice: Nommez des noms, faites vos charges, nommez les noms.

Le premier ministre dit: Une enquête judiciaire donnera tous les noms. On n'en veut plus. Quand on offre la vérité: Non. On exige que quelqu'un se mette à blanc.

On dit: Le ministre de la Justice a mis à blanc tous les anciens ministres du gouvernement Diefenbaker.

Monsieur l'Orateur, ce n'est pas de cette façon que les choses sont vues à l'extérieur du Parlement. Pour essayer de sauver quelques petits numéros dans leur rang, les conservateurs font appel à n'importe quel préjugé, et tous les préjugés sont bons, selon eux, à ce moment-ci.

Monsieur l'Orateur, qu'on cesse donc de faire des insinuations et, comme je le disais ce matin, nous en avons entendu, des insinuations, depuis quatre ans.

Au fait, que dire des insinuations qui ont été faites à l'égard de l'ancien secrétaire